



Approvisionnement en principes actifs et médicaments en France : Les acteurs et le savoir-faire existent toujours ; il est possible de redonner à la France sa souveraineté sanitaire !

Il apparaît évident que la souveraineté de la France – et plus largement de l'Europe – en matière de production de médicaments et de principes actifs est fragilisée, mais ce n'est pas une fatalité ! Organisé par Polepharma, la Pharmacie centrale des armées, le Leem et le Sicos, le Colloque « Principes actifs et médicaments : la souveraineté de la France est-elle menacée ? » a ouvert le débat et proposé des solutions permettant à la France de rétablir sa position et son indépendance, au bénéfice de sa souveraineté sanitaire. Placé sous le haut patronage de la Ministre des armées et de la Ministre des solidarités et de la santé, l'événement a accueilli près de 150 participants à l'Hôtel national des Invalides le 14 mai 2019.

La problématique liée aux difficultés d'approvisionnement en médicaments en France est aujourd'hui un sujet de préoccupation majeur des pouvoirs publics, des associations de patients, des professionnels de santé, et bien sûr des industriels. « Il s'agit d'un sujet particulièrement complexe car multifactoriel, qui relève de la responsabilité des entreprises mais également de l'ensemble des acteurs de la chaîne. » a déclaré Philippe Lamoureux, Directeur général du Leem.

Il apparaît évident que la souveraineté de la France - et plus largement de l'Europe - en matière de production de médicaments et de principes actifs est fragilisée depuis ces 20 dernières années. « Cette particularité française, plus accentuée que dans d'autres pays européens, ne doit toutefois pas être considérée comme une fatalité », déclare Vincent Touraille, Président du SICOS Biochimie et Directeur PCAS de SEQENS.

Colloque « Principes actifs et médicaments : la souveraineté de la France est-elle menacée ? » 14 mai 2019 à Paris – Hôtel national des Invalides

En présence de Christiane Garbay, Présidente de l'Académie nationale de Pharmacie, et de sa secrétaire perpétuelle, Agnès Artiges, ce colloque a ouvert le débat et proposé des solutions permettant à la France de rétablir sa position et son indépendance, au bénéfice de sa souveraineté sanitaire. « L'objectif est de faire émerger de ce colloque des propositions concrètes pour assurer une stratégie industrielle tant dans le domaine de la chimie fine pharmaceutique que dans celui de la production de médicaments, qui nous garantissent une indépendance et une entière souveraineté en matière de santé publique, de défense et de sécurité nationale face aux menaces non conventionnelles émergentes » insiste François Caire-Maurisier, Pharmacien en chef (COL) Commandant et Pharmacien responsable à la Pharmacie centrale des armées.

Face à cette situation, les acteurs de la chaîne de valeurs de l'industrie pharmaceutique et l'Etat ont été invités à renouer avec des politiques industrielles ambitieuses dans un contexte européen particulièrement concurrentiel et à adopter une approche davantage volontariste défendant l'outil de production. Tout ceci dans l'objectif de mettre à la disposition des patients leur traitement en toute sécurité dans les meilleurs délais.

Les intervenants ont par ailleurs manifesté leur soutien quant aux pistes abordées par la mission d'information du Sénat, notamment celles incitant à attirer des activités de R&D sur le territoire, à attirer de nouveaux investissements en production, à défendre la production nationale "made in France", à restaurer la capacité de la France à assurer son approvisionnement en principes actifs et en médicaments, à ne pas se résigner à la délocalisation des capacités de production. « Dans un environnement où les normes environnementales et énergétiques sont élevées et exercent une pression sur le prix du médicament, la France risque de perdre à un moment donné son outil de production. Mettre en place des stratégies économiques (aides à l'investissement) comme le font Singapour et l'Etat de l'Ontario (Canada), ou encore des démarches réglementaires (rendre obligatoire qu'une partie du processus de production se fasse sur le territoire où est remboursé le produit) sont de possibles solutions qui pourraient permettre à la France de garantir son indépendance sanitaire » souligne Philippe Ivanès, Président de Polepharma et Vice-président Opérations industrielles et site, Sanofi Division Vaccins.

Ces pistes nécessitant par ailleurs d'être consolidées, les intervenants ont attiré l'attention des participants sur les origines multifactorielles de ces difficultés que rencontre La France à s'approvisionner et la nécessité d'engager une réponse collective et d'aborder le problème dans toutes ses dimensions. Ce plan d'actions à mettre en œuvre nécessite désormais l'appui des autorités nationales et européennes pour inverser rapidement la tendance et regagner notre souveraineté sanitaire.

Photos disponibles sur le site internet dédié à l'événement : <https://colloque-principes-actifs-et-medicaments.com/>

A propos de Polepharma

POLEPHARMA est le 1^{er} cluster pharmaceutique en Europe. Le réseau d'excellence et d'innovation de la filière santé. Made in France. Grâce à son équipe d'experts au service du réseau, POLEPHARMA stimule le développement économique et industriel des acteurs de la première filière pharmaceutique française par des actions favorisant la compétitivité, l'innovation et l'attractivité au service de l'emploi. Sur quel territoire : Centre-Val de Loire – Normandie - Ile de France

Chiffres Clés :

1er exportateur de médicaments en France, avec 25,3 Mds de chiffre d'affaires à l'export
53% de la production de médicaments en France.

Un écosystème de plus de 300 acteurs (laboratoires, fournisseurs, façonniers, institutions publiques et privées, universités, centres de recherche et de formation...).

Plus de 60 000 emplois répartis sur tous les acteurs de la filière.

3 Régions Centre Val de Loire, Normandie, Ile de France

4 antennes Polepharma Chartres, Val-de-Reuil, Tours, Paris



Président Polepharma : Philippe Ivanès, Vice-président Opérations industrielles et site - SANOFI
Division Vaccins

Directeur général Polepharma : Fabien Riolet

Suivez-nous sur Twitter : @polepharma

Suivez-nous sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/cluster-polepharma/>

A propos de la Pharmacie centrale des Armées

Héritière d'une longue histoire militaire et pharmaceutique, la Pharmacie centrale des armées (PCA) est aujourd'hui un établissement fabricant des spécialités du domaine des contre-mesures médicales des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), mais aussi de médicaments spécifiques aux besoins opérationnels des forces armées et plus globalement de la défense nationale dans son acception la plus large.

Implantée sur le Camp militaire de Chanteau (Loiret), la PCA dispose de moyens de développement et de production de médicaments stériles et non stériles répartis en dix lignes de fabrication et de conditionnement.

Avec un outil industriel pharmaceutique moderne et son large éventail de capacités de production, utilement complété par des stocks stratégiques de produits de santé, la France dispose d'une capacité de réponses aux menaces non conventionnelles et aux crises sanitaires, ainsi qu'aux besoins spécifiques des forces armées lui assurant sa résilience.



A propos du Leem

Le Leem est l'organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France. Le Leem compte aujourd'hui plus de 260 entreprises adhérentes, qui réalisent près de 98 % du chiffre d'affaires total du médicament sur le territoire. Le Leem est au cœur des enjeux de l'industrie du médicament. Interlocuteur des décideurs politiques, le Leem se veut force de propositions pour promouvoir l'attractivité industrielle de la France et conduire une politique de santé axée sur les besoins des patients qui tienne à la fois compte du retour des innovations thérapeutiques et de l'objectif de maîtrise des dépenses de santé. Au quotidien, le Leem décrypte l'environnement du secteur et met à votre disposition, des études et analyses approfondies, chiffrées et argumentées liées aux grands enjeux et à l'actualité du secteur.

Plus d'informations sur www.leem.org



A propos du Sicos Biochimie

Avec près de 50 adhérents, le SICOS Biochimie – Syndicat de l'Industrie Chimique Organique de Synthèse et de la Biochimie – représente, en France, un tissu d'entreprises, dont des PME et ETI, innovantes et performantes dans le secteur de la chimie fine. Ce secteur produit, fabrique et commercialise des



Colloque « Principes actifs et médicaments : la souveraineté de la France est-elle menacée ? » 14 mai 2019 à Paris – Hôtel national des Invalides

intermédiaires et matières actives au profit de nombreuses industries de la pharmacie, de la cosmétique, de la parfumerie, des colorants, de l'alimentaire et de différentes spécialités industrielles comme l'électronique.

Ce secteur développe des produits et des procédés très élaborés, qui interviennent dans des secteurs de pointe et dans de nombreux domaines innovants tels que la chimie issue de la biomasse ou les nouvelles techniques de récupération de matières à haute valeur ajoutée.

Face au développement constant de procédés de biotechnologie, en alternative à des procédés de chimie plus classiques, le SICOS Biochimie propose aujourd'hui aux acteurs du secteur de les soutenir dans leurs problématiques industrielles et réglementaires et les représenter auprès des autorités et partenaires extérieurs.

Dans un marché global et concurrentiel, le SICOS Biochimie œuvre au maintien et au développement de l'industrie française et est, en ce sens, un acteur du débat sur la réindustrialisation.

Plus d'informa



Colloque « Principes actifs et médicaments : la souveraineté de la France est-elle menacée ? »

Contacts presse

Claire BOUFFARD – Assistante Communication, Affaires publiques et Relations Presse
0237202500 – claire.bouffard@polepharma.com

Capucine SARRADE-LOUCHEUR – Responsable Communication et Marketing
0237202424 – capucine.sarrade-loucheur@polepharma.com

Colloque « Principes actifs et médicaments : la souveraineté de la France est-elle menacée ? » 14 mai 2019 à Paris – Hôtel national des Invalides

